

Le soir du 15 juillet

Souvenir de l'auteur

Le soir du 15 juillet, je rentrais à Paris par le train de Versailles-Rive gauche, pour descendre à la station Champ-de-Mars. J'avais hâte de rentrer chez moi – c'est-à-dire ma planque –, une chambre de bonne, 33, rue du Laos, qu'une vieille rentière me sous-louait. Mes jambes étaient lourdes d'une trentaine de kilomètres. Tous les rendez-vous, nous les avons faits à pied, de Saint-Germain à Versailles, en passant par Bougival, Marly, Vaucresson, afin d'éviter les gares pour des raisons de sécurité.

Dans les allées du Champ-de-Mars, des mamans surveillaient leurs enfants, des vieux profitaient des derniers rayons du soleil et goûtaient l'air, qui s'était rafraîchi après une journée chaude et lourde. Tout était paisible, les gens comme la nature.

Absent de Paris toute la journée, j'ignorais que la date de la rafle, que nous considérions comme imminente, était fixée pour le lendemain. Cependant, en croisant ma logeuse dans l'escalier, celle-ci me dit : « *On va envoyer les Juifs à Jérusalem.* » Encore une rumeur... J'ai eu toutefois du mal à m'endormir : ces quelques mots, *a priori* absurdes, ne me quittaient pas. Finalement, je les ai interprétés comme une allusion à la rafle.

Le lendemain, mon premier rendez-vous était fixé à 9 heures au métro Passy. J'étais en train de descendre l'escalier conduisant vers les quais, lorsque mon regard fut capté par des autobus de la RATP tournant en direction du pont de Grenelle, aujourd'hui pont de Bir-Hakeim. Leur aspect insolite me frappa dans l'instant. Sur les plates-formes arrière, on voyait un agent de police entouré de paquets, de valises et de toutes sortes de baluchons.

« *Mon Dieu ! Mais c'est de la literie juive* », allais-je m'exclamer. De loin, j'avais reconnu les couettes et les édredons ouatés et repiqués, dont on



16 juillet 1942 :
les autobus devant
le Vel' d'Hiv'.

faisait usage en Europe centrale, que les immigrants avaient tenu à emporter avec eux en France, ignorant son climat ou obéissant à un réflexe acquis au cours d'exils successifs. Ils prenaient toujours un oreiller ; ils étaient sûrs de cette façon d'avoir où « mettre la tête ».

Avant de s'engager sur le pont, les autobus ralentissaient et je pus apercevoir quelques visages. Plus de doute possible, rien qu'à la tristesse de leur expression, je savais à quoi m'en tenir. Mes genoux ployaient sous mon corps, il fallut que je m'accroche à la rampe.

Savoir, un devoir moral

L'obligation de savoir, élevée au rang d'un impératif moral, c'est ainsi que Bertrand Poirot-Delpech l'a perçue, encore élève au lycée Louis-le-Grand. « Chercher à savoir devient un devoir quand les petits Silbermann commencent à manquer la classe. » Ces fortes paroles, il les a prononcées sous la Coupole, en souvenir de son camarade de classe Youra Riskine. « Juif d'Odessa, Riskine, rappelle Poirot-Delpech, éblouissait notre classe de seconde à Louis-le-Grand par ses dons de pianiste, de poète, de clown, d'ami. Il n'y avait plus de petits crétins pour l'humilier, comme à Janson du temps de Silbermann, ce n'était plus la peine : un certain III^e Reich s'y employait. Un matin de 1944, l'élève Riskine, quatorze ans, a été arrêté avec sa mère : direction Auschwitz ! Nous ne soupçonnions pas la suite. Le professeur de latin, à qui nous signalions que l'angine de Riskine menaçait de durer, a baissé les yeux vers son Lucrèce : "Pas de politique au lycée, a-t-il marmonné. Reprenons, je vous prie, Suave mari magno..." Vous savez : Qu'il est doux quand les flots se déchainent et qu'on est sur la terre ferme... »

Et Bertrand Poirot-Delpech, en haussant le ton, stigmatise l'indifférence et la lâcheté de l'époque : « Mon effarement d'alors demeure intact, après quarante-cinq ans. Si notre douce culture peut ignorer les massacres d'innocents, à quoi sert-elle, je vous le demande ? À l'enchantement des bourreaux après ? »

* Extrait du « Remerciement » de Bertrand Poirot-Delpech sous la Coupole, le 29 janvier 1987 (*Le Monde*, 1^{er}-2 février 1987).

Silbermann est le héros du célèbre roman de Jacques de Lacretelle, dont Bertrand Poirot-Delpech occupe le fauteuil à l'Académie française (Jacques de Lacretelle, *Silbermann*, Gallimard, 1922).

On y lit, page 123 : « C'était une caricature au fusain représentant grossièrement Silbermann. [...] Au-dessous [...] une inscription : Mort aux Juifs.

Non, ces choses ne pouvaient point s'effacer.
La moindre parole de réconciliation me parut un reniement. »

Le camarade que je retrouvais au rendez-vous me le confirma : « Oui, c'est une rafle monstre. »

Cela n'avait aucun sens de lui donner des directives.

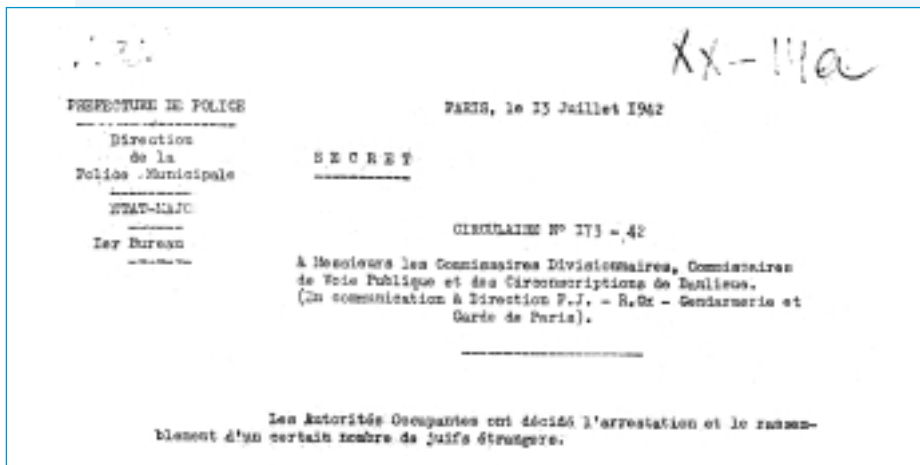
« Tâche de me donner des nouvelles de la situation par Lily. Je la vois en fin d'après-midi, si elle est là... Tu peux la rencontrer à 15 heures, à tel endroit. Il importe de savoir qui a été touché par la rafle, et l'endroit où on les a conduits », avais-je dit pour toute consigne.

Encore bouleversés par la rafle, le jour même et les suivants, nous avons mis tout en œuvre pour recueillir le maximum d'informations sur le Vélodrome d'Hiver, lieu de rassemblement, de Drancy et des camps de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers, où furent dirigés les femmes et les enfants en bas âge. Tous ces lieux étaient entourés de cordons de gendarmes, de policiers en civil, d'observateurs de la Gestapo. Qui pouvait nous dire ce qui se passait à l'intérieur ?

Avant la fin de cette première journée, la direction du Mouvement national contre le racisme (MNCR), en la personne du docteur Léon Chertok, s'employait déjà, sur notre demande, à trouver, parmi les résistantes (non juives) des personnes acceptant de pénétrer au Vel' d'Hiv'. Se sont portées volontaires les sœurs Cathala. Munies de faux diplômes d'assistante sociale, elles y entrent tout simplement et se mettent au travail... Elles participent au transfert des femmes et des enfants à Pithiviers et Beaune-la-Rolande. Elles vivent et partagent la souffrance des victimes de la tragédie. Les notes qu'elles prennent en témoignent (lire page 38).

Une dizaine de jours plus tard, circulait, déjà, dans Paris et dans d'autres villes, la brochure *Récit*, éditée et diffusée par le MNCR, premier et unique document de la Résistance en France sur ce massacre d'innocents, au milieu du XX^e siècle, dans la capitale des Lumières ; massacre perpétré par des Allemands et des Français, les uns par une folie totalitaire et meurtrière, les autres en raison de la lâcheté d'un gouvernement de capitulation et de haine raciale. De nombreux livres et films ont été, depuis, consacrés à ces journées, mais rien ne peut approcher l'authenticité des témoignages « recueillis à chaud » et contenus dans cette brochure, abstraction faite de quelques erreurs dues, évidemment, aux circonstances. ■

Le « plan de guerre » du préfet de police



Paris, le 13 Juillet 1942
Circulaire n° 173-42 (Extrait)

À Messieurs les Commissaires Divisionnaires, Commissaires de Voie Publique et des Circonscriptions de Banlieue.

[...] Les Autorités Occupantes ont décidé l'arrestation et le rassemblement d'un certain nombre de juifs étrangers. La mesure dont il s'agit ne concerne que les juifs des nationalités suivantes :

- Allemands, Autrichiens, Polonais, Tchécoslovaques, Russes (réfugiés ou soviétiques, c'est-à-dire "blancs" ou "rouges"), Apatrides, c'est-à-dire de nationalité indéterminée.

Elle concerne tous les juifs des nationalités ci-dessus, quel que soit leur sexe, pourvu qu'ils soient âgés de 16 à 60 ans (les femmes de 16 à 55 ans).

Les enfants de moins de 16 ans seront emmenés en même temps que les parents [souligné par nous].

Vous constituerez des équipes d'arrestation. Chaque équipe sera composée d'un gardien en tenue et d'un gardien en civil ou d'un inspecteur des Renseignements généraux ou de la Police Judiciaire.

[...] **Les équipes chargées des arrestations devront procéder avec le plus de rapidité possible, sans paroles inutiles et sans commentaires. En outre, au moment de l'arrestation, le bien-fondé ou le mal-fondé de celle-ci n'a pas à être discuté. C'est vous qui serez responsables des arrestations et examinerez les cas litigieux qui devront vous être signalés** [souligné par nous].

[...] Des autobus, dont le nombre est indiqué plus loin, seront mis à votre disposition.

Lorsque vous aurez un contingent suffisant pour remplir un autobus, vous dirigerez :

- sur le Camp de Drancy : les individus ou familles n'ayant pas d'enfants de moins de 16 ans ;
- sur le Vélodrome d'Hiver : les autres.

Vous dirigerez alors les autobus restants sur le Vélodrome d'Hiver.

[...] Enfin, vous conserverez, pour être exécutées ultérieurement, les fiches des personnes momentanément absentes lors de la première tentative d'arrestation.

Pour que ma Direction soit informée de la marche des opérations, vous tiendrez au fur et à mesure, à votre Bureau, une comptabilité conforme au classement ci-dessus.

Des appels généraux vous seront fréquemment adressés pour la communication de ces renseignements.

Parmi les personnes arrêtées, vous distinguerez le nombre de celles qui sont conduites à Drancy de celles qui sont conduites au Vélodrome d'Hiver.

Pour faciliter le contrôle, vous ferez porter au verso de la fiche, par un de vos secrétaires, la mention « Drancy » ou « Vélodrome d'Hiver » selon le cas.

Les services détachant les effectifs ci-dessous indiqués devront prévoir l'encadrement normal, les chiffres donnés n'indiquant que le nombre des gardiens. Les gradés n'interviendront pas dans les arrestations, mais seront employés selon vos instructions au contrôle et à la surveillance nécessaires. Total des équipes : 1472 ; total des gardiens en civil ou en tenue : 1568. En outre : 220 Inspecteurs des Renseignements Généraux et 250 Inspecteurs de la Police Judiciaire.

Garde des Centres primaires de rassemblements et accompagnements des autobus. Total des gardes et gardiens : 430.

Circonscriptions de banlieue

Toutes les circonscriptions de banlieue, sauf celles des Lilas, de Montreuil, Saint-Ouen et Vincennes, constitueront leurs équipes spéciales d'arrestation, assureront la garde de leurs centres primaires de rassemblements et l'accompagnement, à l'aide de leurs propres effectifs.

Totaux : 60 gendarmes, 20 gardiens en tenue et 53 gardiens en civil.

La Compagnie du Métropolitain, réseau de surface, enverra directement les 16 et 17 juillet à 5 heures aux Centraux d'Arrondissements où ils resteront à votre disposition jusqu'à fin de service : 44 autobus. En outre, à la Préfecture de Police (caserne de la Cité) : 6 autobus.

[...] La Direction des Services Techniques tiendra à la disposition de l'État-Major de ma Direction, au garage, à partir du 16 juillet à 8 heures : 10 grands cars.

[...] De plus, de 6 heures à 18 heures, les 16 et 17 juillet, un motocycliste sera mis à la disposition de chacun des IX^e, X^e, XI^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e arrondissements.

La garde du Vélodrome d'Hiver sera assurée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, par la Gendarmerie de la région parisienne et sous sa responsabilité.

Tableau récapitulatif des fiches d'arrestations : Paris : 25 334 ; banlieue : 2 057 ; total : 27 391.

Le Directeur de la Police municipale, Hennequin.



Affiche antisémite.



La Une du journal parisien *Aujourd'hui*. L'épuration, c'est le départ vers les camps du Loiret.